

Rappel des objectifs de départ et des principales étapes :

Depuis 2015 le collectif d'habitants, "Accueillir Ensemble en Chartreuse" s'est donné pour mission l'hébergement temporaire et le soutien aux personnes en situation de demande d'asile. Elles sollicitent auprès de l'Etat français une protection, procédure qui les engage dans des démarches administratives longues visant à faire reconnaître les menaces dont elles sont victimes.

Depuis 2016, le collectif accueille ces personnes en relation étroite avec l'ADA (Accueil Demandeurs d'Asile), Association loi 1901 qui a pour mission l'accueil et l'accompagnement : aide aux démarches administratives, soutien psychologique, domiciliation, préparation aux audiences, rédaction des recours et la défense des droits des demandeurs d'asiles.

Depuis le 06 décembre 2017, le collectif est constitué en association loi 1901 du même nom. Elle se donne pour mission de proposer un hébergement à titre temporaire aux demandeurs d'asile qui sont à la rue, (rappelons que l'État devrait les loger pendant la procédure) et de faciliter leur intégration sociale. Elle agit autant que nécessaire en liaison avec les pouvoirs publics et en lien avec d'autres associations engagées dans le même domaine d'action. L'association a aussi pour objet toute autre activité connexe en vue de favoriser l'accueil et l'intégration de toute personne migrante. Son siège est fixé au Centre Social des Pays du Guiers, 1 rue Charles Hérold à Saint Laurent du Pont.

Au départ l'accueil s'est fait dans les familles par période d'environ 15 jours. Pour compléter ce dispositif, en 2018 l'association est devenue locataire d'un appartement à St Laurent du Pont, toujours pour des accueils temporaires. Cet appartement ne répondant pas complètement aux besoins, nous avons résilié le bail et pu louer depuis mai 2021 un appartement Pluralis (en partenariat avec Territoire Un Toit pour tous - Fondation Abbé Pierre). Cet appartement comporte deux chambres ce qui nous permet d'accueillir deux personnes (voir 3 comme actuellement) dans de bonnes conditions.

Depuis 2016, ce sont 20 personnes qui ont été accueillies en appartement et/ou en famille de quelques mois à deux ans et demi. Au delà de la période passée en Chartreuse, le lien est maintenu avec la plupart d'entre elles. Au delà de ces 20 personnes, deux familles ont été hébergées en urgence en famille pour quelques jours.

Vertus et enjeux locaux du projet, liens avec d'autres acteurs/actions (collectifs isérois)

En tant que collectif, nous avons pu constater une réelle volonté de beaucoup d'habitants de Chartreuse, d'apporter une aide, un hébergement. Cette mobilisation, quelle que soit son intensité et sa durée, est indispensable pour constituer de l'hospitalité. Cette expérience, même modeste, nous donne des arguments afin de faire œuvre de pédagogie autour de nous : s'informer puis expliquer, argumenter auprès de son entourage familial, amical, professionnel... afin que l'ignorance des situations que vivent ces personnes qui ont fui, ne fabrique pas de l'intolérance et du rejet à leur égard, alors qu'ils viennent chercher une protection dans notre pays. Les cinés débats que nous organisons contribuent à cette information de tous. Partout en Isère et en France des collectifs, associations comme les nôtres, ont vu le jour ces dernières années, replaçant l'hospitalité au cœur des débats. Nous ne pouvons et ne devons pas nous substituer au rôle des états ni des collectivités. Nous pouvons, en tant que relais modeste et temporaire, contribuer à une société où ce ne sont pas les préjugés et les manipulations de l'opinion à des fins électorales, qui décident du sort des personnes fragilisées par l'exil.

Rappelons que depuis 2019 l'association est reconnue d'utilité publique.